



Dossier
de presse

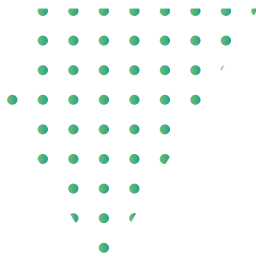
ANGERS, VILLE
EN MOUVEMENT

À ANGERS, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DE LA VILLE

VISITE DE TERRAIN DU 27 AOÛT 2026

angers Loire
métropole
communauté urbaine





SOMMAIRE

p **03 - ÉDITO**

p **04 - À ANGERS, L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DÉJÀ À L'ŒUVRE**

p **08 - PARCOURS DE LA VISITE**

p **10 - CHAPELLE SAINT-SAMSON**

Un lieu exceptionnel réhabilité au cœur du Jardin
des Plantes

p **12 - MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT**

Un équipement culturel rénové

p **14 - PLACE DE L'ACADÉMIE**

Dans le prolongement de la place Kennedy...
une nouvelle place bientôt végétalisée !

p **16 - CHAPELLE SAINT-JEAN**

Un joyau du patrimoine angevin bientôt révélé

p **18 - CHAUFFERIE MAYENNE 2**

Produire une énergie plus propre et moins chère
pour les Angevins

p **20 - ILOT ALLONNEAU**

La transformation de Monplaisir se poursuit !

p **22 - THOMSON - GASTON BIRGÉ**

Un nouveau quartier dans la ville

édito

Comme chaque année à l'approche de la rentrée, nous avons le plaisir d'organiser une visite de plusieurs chantiers conduits par la Ville d'Angers ou Angers Loire Métropole. Ce rendez-vous est devenu un temps fort de notre calendrier. Il permet de partager, sur le terrain, l'avancée des projets qui façonnent notre ville.

Derrière chacun de ces chantiers se trouvent des choix politiques assumés pour améliorer le quotidien des Angevines et des Angevins. Ils sont le fruit d'un travail collectif mené par les élus et les services de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, en concertation avec les riverains et l'ensemble des acteurs concernés.

Cette année, nous avons choisi de mettre en lumière des projets qui ont un point commun : ils participent tous à l'adaptation d'Angers au changement climatique. Les canicules que nous avons connues cet été confirment la nécessité de poursuivre la transformation de notre ville pour mieux faire face aux effets du changement climatique et préserver la qualité de vie des Angevines et des Angevins.

C'est cette ambition que nous avons souhaité présenter pour cette visite de chantiers, qu'il s'agisse de végétalisation, de rénovation des équipements, de production d'énergie ou d'aménagement urbain. Cette exigence irrigue désormais l'ensemble de nos politiques publiques. Elle guide nos choix d'aménagement, nos investissements dans les équipements publics, notre stratégie énergétique, notre manière de construire la ville et de valoriser son patrimoine.

La visite met d'abord à l'honneur notre patrimoine et notre offre culturelle. La réhabilitation de **la chapelle Saint-Samson**, au cœur du Jardin des Plantes, permettra de valoriser un patrimoine remarquable tout en renforçant le rôle de ce parc comme espace de fraîcheur en centre-ville. Les travaux de **la médiathèque Toussaint** illustrent également cette volonté de faire évoluer nos équipements publics, en conciliant qualité d'accueil et confort thermique du bâtiment.

Les futurs aménagements de la **place de l'Académie** s'inscrivent dans cette même ambition. En remplaçant un parking à ciel ouvert par un espace végétalisé et en désimperméabilisant une place, comme nous l'avons fait sur la place Kennedy, c'est plus d'espace pour la nature en ville, au profit de notre qualité de vie et de la préservation de la biodiversité. Il sera aussi question de préservation, mais du patrimoine cette fois-ci, lorsque nous découvrirons l'incroyable restauration en cours de **la chapelle Saint-Jean**.

Cette adaptation passe aussi par des infrastructures essentielles, parfois moins visibles mais indispensables. Avec **la nouvelle chaufferie Mayenne 2**, Angers poursuit le déploiement de solutions énergétiques plus durables, qui accompagnent concrètement la transition écologique du territoire.

Enfin, les projets menés à **Monplaisir** et sur **le site Thomson** témoignent d'une nouvelle manière de penser la ville. À travers le renouvellement urbain, la création de logements et la transformation des quartiers, ces opérations intègrent pleinement les enjeux d'adaptation de la ville aux conséquences anticipées du changement climatique dans nos quotidiens.

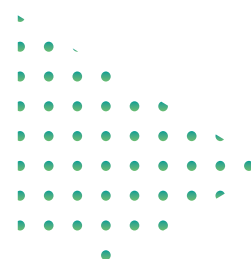
Ce sont ces transformations concrètes d'Angers que nous vous proposons de découvrir au cours de cette visite.

À cet endroit, je tiens à remercier l'ensemble des agents de la Ville, d'Angers Loire Métropole, les maîtres d'œuvre, les entreprises et tous les partenaires mobilisés. Leur engagement collectif contribue, chaque jour, à faire d'Angers une ville en mouvement, prête à relever les défis de demain.



**Christophe
BÉCHU**

**Maire d'Angers,
et Président
d'Angers Loire
Métropole**

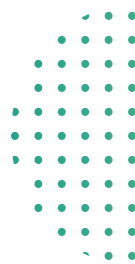




La plaine Saint-Serge a été conçu pour retenir l'eau en cas d'inondation et ainsi éviter qu'elle n'atteigne le quartier.



À ANGERS, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DÉJÀ À L'ŒUVRE



Comment continuer à vivre dans un pays où les épisodes de chaleur seront plus fréquents, les sécheresses plus longues et les inondations plus intenses ? À Angers, cette question guide déjà les décisions publiques. Bien avant que l'adaptation au changement climatique ne prenne une place centrale dans le débat national, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole avaient engagé une transformation progressive de leurs politiques d'aménagement des espaces publics et de gestion des bâtiments. Avec l'adoption, dès 2023, de son Plan d'adaptation au changement climatique (PACC), l'un des premiers en France à intégrer un scénario de réchauffement de +4 °C, le territoire a structuré cette ambition autour d'une feuille de route de 120 actions.

S'adapter aux conséquences du changement climatique, c'est penser dès aujourd'hui le territoire dans lequel nous vivrons demain.

Une nouvelle manière de concevoir l'action publique

Comme cela est le cas pour les politiques d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre, à Angers, l'adaptation n'est pas une politique « à part » : elle irrigue l'ensemble des décisions publiques. Rénover une école, construire un bâtiment public, aménager une place, planter des arbres ou développer un réseau énergétique suppose désormais de se poser une même question : ce projet sera-t-il encore adapté au climat des prochaines décennies ?

Cette approche se traduit déjà très concrètement à Angers.

Les 72 cours des écoles angevines sont progressivement végétalisées afin d'apporter davantage d'ombre, de limiter les îlots de chaleur et d'améliorer le confort des enfants. Les rénovations des bâtiments publics, comme celles des écoles Pierre-et-Marie-Curie ou Voltaire, intègrent désormais de nouveaux standards de confort d'été afin de mieux résister aux épisodes de fortes chaleurs.

Des parkings à ciel ouvert sont en train de devenir des places désimperméabilisées et végétalisées, comme c'est le cas pour Marcel Vigne, Kennedy ou Académie. Les plantations évoluent pour privilégier des essences plus résistantes aux températures futures. Les micocouliers de Provence plantés place Kennedy en sont une illustration : au-delà du clin d'œil historique au Roi René, ils témoignent d'une volonté d'anticiper le climat de demain plutôt que de reproduire celui d'hier, en plantant des espèces d'arbres adaptées.

L'adaptation passe aussi par une nouvelle manière de concevoir les espaces publics face au risque d'inondation. Aménagée comme une vaste zone d'expansion des crues, la plaine Saint-Serge a pleinement joué son rôle lors de la crue de la Maine en février 2026. En accueillant naturellement les eaux, elle a permis de protéger le quartier de Saint-Serge tout en démontrant qu'il est possible de concilier développement et adaptation au changement climatique.





Illustration du jumeau numérique d'Angers.

© Sébastien Bazille - Guillaume Sevin

Préparer un territoire capable d'affronter les changements climatiques de demain

L'adaptation concerne aussi les infrastructures et les réseaux qui font fonctionner la ville. Angers Loire Métropole poursuit ainsi le développement de ses réseaux de chaleur, avec l'ambition de porter de 40 000 à 100 000 le nombre d'habitants potentiellement raccordés. En parallèle, la collectivité explore de nouvelles ressources énergétiques locales : récupération de la chaleur produite par les serveurs informatiques ou encore utilisation de la géothermie.

À Saint-Serge, des forages réalisés en 2026 ouvrent ainsi la voie à un projet innovant de boucle d'eau tempérée. En captant une eau naturellement stabilisée autour de 18 °C à 180 mètres de profondeur, ce futur réseau pourrait assurer à la fois le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été de plusieurs équipements publics, logements et activités du quartier. Une réponse concrète aux nouveaux défis climatiques.

Utiliser les nouvelles technologies et les données au service de l'adaptation au changement climatique

L'adaptation repose aussi sur une meilleure connaissance du territoire et sur l'usage des données pour prendre les bonnes décisions au bon moment. À travers sa démarche de territoire intelligent, Angers Loire Métropole développe des outils qui permettent de mieux comprendre les évolutions de la ville et d'agir plus efficacement. La gestion intelligente de l'énergie en est une première illustration : le suivi des consommations a déjà permis de réduire de 16 % la consommation énergétique et de 25 % les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments publics. L'optimisation de l'éclairage public a également permis de réduire de 71 % les consommations d'énergie associées, générant 1,7 million d'euros d'économies en 2024, avec un objectif de 18 millions d'euros d'économies cumulées d'ici 2033.

Le jumeau numérique du territoire constitue un autre levier d'anticipation. En reproduisant en trois dimensions le fonctionnement de la ville, il permet d'évaluer l'impact des aménagements futurs, par exemple en matière d'ombrage, de végétalisation ou de confort urbain. Lors des épisodes de crue, cet outil a apporté une capacité de suivi et d'aide à la décision, en permettant d'observer l'évolution de la crue et d'anticiper les mesures nécessaires, comme l'adaptation des déplacements ou la fermeture temporaire de certaines voiries.

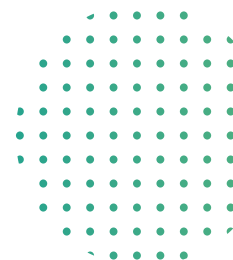
Ces outils illustrent une même ambition : mieux connaître le territoire pour mieux le préparer aux changements à venir.



L'adaptation, une démarche qui évolue en permanence

L'adaptation est par nature une démarche évolutive. Les connaissances scientifiques progressent, les effets du changement climatique s'intensifient et de nouvelles solutions techniques continuent d'émerger. **C'est pourquoi Angers Loire Métropole actualisera son Plan d'adaptation en 2027 afin d'intégrer les innovations et les nouveaux enjeux auxquels le territoire devra faire face.** Ce sera l'occasion aussi d'intégrer des retours d'expérience, comme ceux collectés à la suite de la crue du mois de février.

Cette capacité à ajuster en permanence les politiques publiques est une force. Préserver notre qualité de vie à Angers suppose avant tout d'anticiper les changements plutôt que de les subir.



PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Le Plan d'adaptation au changement climatique d'Angers Loire Métropole (consultable en ligne sur le site Internet d'Angers Loire Métropole).



AVRILLÉ

PIERRE MENDES-FRANCE



Chaufferie Mayenne 2



BD. ELISABETH ROSELLI
CENTRE TECHNIQUE
DES TRANSPORTS

5

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Chapelle Saint-Jean



DOUTRE
SAINT-JACQUES
NAZARETH

AV. DE NOTRE-DAME-DU-LAC

BELLE-
BEILLE

Place de l'Académie



PARC BALZAC

ANGERS

4

RUE SAINT-JACQUES

BD. DU BON-PASTEUR

AV. YOLANDE-
D'ARAGON

3

CENTRE-VILLE
LA FAYETTE
EBLÉ

RUE TOUSSAINT
BD. DU ROI-RENÉ
RUE DES LICES

2

8



LE PARCOURS DE LA VISITE DE CHANTIER



CHAPELLE SAINT-SAMSON

Un lieu exceptionnel réhabilité
au cœur du Jardin des Plantes

La chapelle Saint-Samson occupe
une position singulière dans
le paysage angevin. Située
à l'angle des rues Boreau
et Bardoul, elle est entièrement
intégrée au Jardin des Plantes,
véritable écrin végétal qui
participe fortement à son identité.
Cette implantation est le fruit
de l'histoire.

L'ancienne église paroissiale Saint-Samson, qui desservait les habitants du faubourg de l'abbaye Saint-Serge d'Angers, perd sa fonction religieuse à la Révolution après le transfert du siège de la paroisse vers l'église Saint-Serge en 1791. Acquisie la même année par la municipalité, elle est progressivement transformée pour répondre aux besoins du jardin botanique : dès le XVIII^e siècle, des démolitions et aménagements permettent d'y installer une serre, une orangerie et des salles destinées notamment aux cours de l'école de botanique. Intégrée officiellement au jardin botanique en 1805, devenu l'actuel Jardin des Plantes, elle accompagne depuis l'évolution de ce grand parc public tout en étant progressivement affectée à des usages techniques liés à son entretien.



Travaux de restaurations et d'aménagements pour un nouvel usage

La situation de la chapelle Saint-Samson confère aujourd'hui au bâtiment un potentiel particulièrement intéressant : celui de devenir un lieu patrimonial vivant, en dialogue permanent avec le jardin.

Aujourd'hui l'état de la chapelle nécessite des travaux de restaurations ainsi que des travaux d'aménagements afin d'accueillir une nouvelle fonction. En 2019, **un diagnostic patrimonial ainsi qu'une faisabilité de projets sont réalisés**. À l'issue de ces études, le projet consiste à restituer un grand volume intérieur avec la reprise des sols et la création d'une ouverture vers le jardin.



>> 3 AMBITIONS POUR LE FUTUR DE LA CHAPELLE SAINT-SAMSON

1. PRÉSERVER UN MONUMENT HISTORIQUE

L'objectif premier consiste à sauvegarder un édifice exceptionnel en respectant son authenticité et ses différentes strates historiques.

2. OUVRIR LE MONUMENT AU PUBLIC

Aujourd'hui inaccessible, la chapelle pourrait devenir un site d'accueil du public, un nouveau lieu de convivialité au cœur du parc avec une offre de restauration, type salon de thé, glacier, compatible avec son caractère patrimonial.

3. VALORISER LE JARDIN DES PLANTES

La réflexion porte également sur la manière dont la chapelle peut enrichir l'expérience de visite du Jardin des Plantes et devenir l'un de ses points d'intérêt majeurs.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un volume de 286 m² au sol ;
- Des travaux de restauration prochainement lancés ;
- Un projet d'offre de restauration compatible avec son caractère patrimonial ;
- Montant estimé du projet : 3 M€ TTC.





MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT

Un équipement culturel entièrement réhabilité

Le chantier ambitieux de la bibliothèque Toussaint intègre trois dimensions. Il prévoit d'abord la rénovation du bâtiment de 1978, conçu par l'architecte Philippe Mornet et labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Le chantier comprend également la rénovation du bâtiment du XVII^e siècle et un meilleur raccordement aux espaces publics. Enfin, une extension de près de 1 600 m², répartie sur quatre niveaux, est actuellement en cours de construction.



Création de nouveaux espaces

De nouveaux espaces viendront compléter l'offre actuelle de la bibliothèque : une ludothèque pour tous les publics, une grande salle d'animation pour accueillir des auteurs, conférences, spectacles, une salle de travail en silence et des box de travail en groupe pour permettre la cohabitation de divers usages. Un secteur jeunesse agrandi prendra place au rez-de-chaussée, accueillant les petits angevins dans la *salle de l'heure du conte* ou dans la *cabane des enfants*. Au rez-de-chaussée du bâtiment du XVII^e siècle, la nouvelle galerie des trésors présentera quant à elle, les pièces majeures des collections patrimoniales de la Ville, à travers des expositions thématiques annuelles.



© Tetrarc Architectes, image Shift Visuals



Plus de lien avec le végétal environnant

Le projet de la future médiathèque Toussaint renforce son dialogue avec le végétal environnant tout en affirmant une forte ambition environnementale. L'accès paysager rue Toussaint sera requalifié autour du séquoia, dont la préservation s'inscrit dans une démarche respectueuse du patrimoine arboré. Grâce à une nouvelle entrée ouverte sur le cloître, la bibliothèque deviendra traversante et offrira une continuité avec le jardin des Beaux-arts, tandis que le jardin clos sera désormais accessible depuis le forum pour proposer des espaces de lecture au cœur de la verdure.

Cette ouverture sur les jardins s'accompagnera d'engagements concrets en faveur de la transition écologique pour le futur bâtiment : performance énergétique élevée, installation de panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales, recours à des matériaux biosourcés et réemploi de matériaux et de mobilier existants. Ces choix témoignent d'une volonté de concevoir un équipement durable, sobre en ressources et pleinement intégré à son environnement.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Construction d'une extension de presque 1600 m², sur 4 niveaux ;
- De nouveaux accès en lien direct avec le jardin des Beaux-arts ;
- Intégration d'une installation photovoltaïque ;
- Intégration d'un système de récupération des eaux pluviales ;
- Début des travaux : Été 2025 ;
- Livraison : mi-2028 ;
- Montant estimé du projet : 15,5 M€ HT.



PLACE DE L'ACADÉMIE

Dans le prolongement de la place Kennedy...
une nouvelle place bientôt végétalisée !

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole réaménagent la place de l'Académie et ses abords, dans la continuité des transformations engagées place Kennedy et boulevard du Général-de-Gaulle. Ce projet fait la part belle au végétal et aux mobilités actives, tout en valorisant un patrimoine architectural remarquable et en réduisant la place de la voiture. Il répond également aux enjeux de la transition écologique, avec un objectif fort de désimperméabilisation des sols.

Une place jardin

Le projet de réaménagement s'articule autour de plusieurs espaces emblématiques du quartier, conçus pour renforcer la place de la nature, valoriser le patrimoine et offrir de nouveaux usages aux habitants. **Au niveau de la place de l'Académie**, des terrasses plantées de fruitiers et de graminées dessinent un paysage évolutif au fil des saisons. Les murets en schiste font écho au mur d'enceinte du château, tandis que des bancs intégrés invitent à la détente. À proximité, le carrefour avec le boulevard du Général-de-Gaulle est entièrement repensé afin de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, avec des traversées adaptées, des trottoirs élargis et une piste cyclable prolongée jusqu'à la gare. Au niveau du **square de la Blancheraie**, le parvis de l'école est largement végétalisé et la circulation automobile est réduite pour créer un environnement plus sûr et plus apaisé, faisant de cet espace un véritable lieu de vie pour le quartier.

Le **parvis de l'église Saint-Laud** est réaménagé pour offrir un vaste espace public propice à l'accueil d'événements, agrémenté d'arbres, d'espaces de repos et de nouvelles marches en granit valorisant l'entrée de l'édifice. Relié au **square de la Blancheraie** par une continuité paysagère jusqu'à la **rue Marceau**, il participe à la création d'un parcours végétalisé au cœur du quartier.

Enfin, les **terrasses des commerces** et le **parvis de l'ancienne caserne des pompiers** sont réaménagés pour favoriser les rencontres et renforcer l'attractivité du centre de vie. De nouvelles plantations d'arbustes et de vivaces viennent enrichir le cadre paysager tout en mettant en valeur l'architecture en schiste et en tuffeau de ce bâtiment patrimonial remarquable.



Une place apaisée

Le carrefour de la place de l'Académie passe de quatre à trois voies, libérant davantage d'espace pour les cheminements piétons et les pistes cyclables, dans la continuité des parcours vers la gare et le centre-ville. Les trottoirs sont élargis, les traversées facilitées et les itinéraires mieux identifiés, afin de rendre les déplacements plus agréables et sécurisés pour tous. Les liaisons vers le centre historique et les berges de Maine sont renforcées.

Le projet repense également entièrement l'éclairage de la place de l'Académie. Des lumières douces et chaleureuses, orientées vers le sol afin de limiter les nuisances lumineuses et de préserver la biodiversité, accompagneront les déplacements des habitants et des visiteurs.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 2700 m² de surfaces végétalisées ;
- 70 arbres plantés ;
- Des espaces rendus aux piétons et 250m d'aménagements cyclables créés ;
- 280 places de stationnement de surface supprimées ;
- Début des travaux de dévoiement de réseaux : mi-2026 ;
- Début des travaux d'aménagement : fin 2026 ;
- Livraison : fin 2028 ;
- Montant estimé du projet : 6,9 M€ TTC.



© Thierry Bonnet / Ville d'Angers

CHAPELLE SAINT-JEAN

Un joyau du patrimoine angevin bientôt révélé !

La Ville d'Angers restaure la chapelle Saint-Jean dans le cadre de sa politique culturelle. L'édifice du XII^e siècle va bénéficier d'un chantier de rénovation afin de rejoindre le circuit de visite du musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.

L'histoire de la Chapelle Saint-Jean

Édifiée au cœur de l'ancien hôpital Saint-Jean, la chapelle est l'un des témoins les plus emblématiques du patrimoine angevin. Fondé en **1175** par **Henri II Plantagenêt** et son sénéchal **Étienne de Marçay**, l'hôpital Saint-Jean, alors le plus grand hôpital médiéval de France, avait pour vocation d'accueillir et de soigner les plus démunis. La qualité architecturale de l'ensemble est reconnue dès **1840**, avec son classement au titre des **Monuments historiques** par Prosper Mérimée.

Après la désaffectation de l'hôpital en **1865** le bâtiment est acquis par la Ville d'Angers en **1874** et reconverti en musée archéologique. Fermé au public en **1967**, le site fait ensuite l'objet d'importants travaux de restauration, notamment du cloître et des façades sud et ouest en **1994**. Aujourd'hui, la chapelle Saint-Jean demeure un lieu emblématique de l'histoire patrimoniale d'Angers.



© Thierry Bonnet / Ville d'Angers



Restaurer pour rendre l'édifice aux angevins

Fermée au public depuis plusieurs années, la chapelle Saint-Jean fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux chantier de restauration visant à préserver ce joyau du patrimoine angevin et à préparer sa réouverture. Les études préalables ont mis en évidence d'importantes dégradations liées au temps et à l'humidité : remontées capillaires dans les maçonneries, altération des voûtes et des façades, fragilisation des décors peints, désordres de la charpente ou encore effets néfastes d'anciens dispositifs de chauffage.

Le chantier de valorisation porte sur **les façades nord et est**, les **voûtes**, les **décors peints**, les **vitraux**, ainsi que les **portes et boiseries**. Il mobilise **six métiers d'art**, dont les savoir-faire contribuent à redonner tout son éclat à cet édifice classé Monument historique. A terme, **35 voûtains** seront restaurés et **3 verrières de vitraux** retrouveront leur splendeur.

Cette restauration a pour objectif de dévoiler toute la richesse architecturale de la chapelle : ses deux nefs séparées par de fines colonnes, ses voûtes de type Plantagenêt, sa tribune portée par deux anges sculptés dans le chêne, ainsi que l'harmonie entre la lumière des vitraux, les décors peints, le tuffeau et les boiseries. Au-delà de la conservation de l'édifice, ce chantier redonne vie à un monument majeur de l'histoire d'Angers et ouvre la voie à sa redécouverte par le public.



Un chantier préservant la biodiversité

La restauration de la chapelle Saint-Jean s'accompagne d'une attention particulière portée à la biodiversité. L'édifice abrite plusieurs espèces protégées, notamment un couple de chouettes hulottes ainsi que des chauves-souris (sérotones communes et pipistrelles communes). Afin de préserver ces habitants, un inventaire des espèces a été réalisé en amont du chantier, des mesures ont été mises en place pour limiter les perturbations, des nichoirs à chouettes ont été installés et des espaces favorables à leur installation ont été conservés.

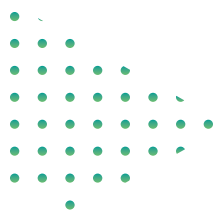
>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un travail de restauration qui mobilise 6 métiers d'art sur le chantier ;
- 3 verrières de vitraux restaurées ;
- 35 voûtains restaurés ;
- Montant estimé des travaux : 1,5 M€ HT.

+

+

+





CHAUFFERIE MAYENNE 2

Produire une énergie plus propre
et moins chère pour les Angevins



Angers Loire Métropole a entrepris
de développer les réseaux
de chaleur urbains à Angers
afin de proposer une solution
de chauffage à coût maîtrisé tout
en réduisant les émissions de gaz
à effet de serre.

Le plus grand réseau de chaleur urbain du territoire angevin

Tout a commencé en 2009, par le réseau des Hauts-de-Saint-Aubin avec la mise en service d'une première chaudière bois. Fin 2023 cette chaufferie alimente, via un réseau de 6,4km, 22 bâtiments comme Terra Botanica, Aquavita, la caserne Verneau et également de nombreuses résidences réparties sur les quartiers Verneau, Capucins et Mayenne. En 2017 Angers Loire Métropole a entrepris la mise en service d'un autre réseau de chaleur sur le quartier de Belle-Beille, il alimente fin 2023, 69 bâtiments via 18,3km de canalisations.

Des études sont menées en parallèle afin d'identifier la stratégie de développement des réseaux de chaleur à Angers et l'agglomération. Elles montrent l'opportunité de réaliser un seul réseau de chaleur en connectant Belle-Beille et Hauts-de-Saint-Aubin, en passant par les quartiers Saint-Jacques, Nazareth et Doutre.

Le réseau historique des Hauts-de-Saint-Aubin est alimenté par la chaufferie Mayenne 1 située derrière le centre technique du tramway et à côté de l'entrée de Terra Botanica. La volonté de créer un seul réseau de chaleur connectant les quartiers de la rive droite d'Angers nécessitait la construction d'une seconde chaufferie, appelée **Mayenne 2**.

D'ici 2030, ce nouveau réseau favorisera les productions ENR sur le territoire et alimentera près de 13 000 foyers avec 239 abonnés. Il deviendra avec ses 42 km de réseau le plus grand réseau de chaleur urbain du territoire.





Une énergie renouvelable locale au service des Angevins

La nouvelle chaufferie Mayenne 2 permettra d'assurer les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des futurs abonnés tout en augmentant significativement la part des énergies renouvelables.

Cette nouvelle chaufferie sera également équipée de condenseur sur les fumées. Cela signifie que la chaleur et l'humidité des fumées seront récupérées et réinjectées sur le réseau de chaleur. Aussi, le bois utilisé en chaufferie bois est issu de plaquette bocagère. A Mayenne 2, 16 % du combustible sera du bois de déchet.



Une solution plus écologique et plus économique

Le développement des réseaux de chaleur constitue aujourd'hui l'un des leviers les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des villes. En remplaçant progressivement les énergies fossiles par une chaleur majoritairement produite à partir de biomasse et d'énergies renouvelables, Angers Loire Métropole diminue durablement l'empreinte carbone du chauffage urbain.

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, cette nouvelle chaufferie représente également un avantage économique pour les habitants et les équipements publics raccordés. En s'appuyant principalement sur une énergie renouvelable dont le coût est plus stable que celui des combustibles fossiles, le réseau de chaleur limite l'exposition aux fortes fluctuations des prix du gaz observées ces dernières années. Cette stabilité contribue à mieux maîtriser les dépenses de chauffage des usagers tout en sécurisant les coûts sur le long terme.



>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 42 km de réseau pour relier les quartiers de la « rive droite » angevine ;
- 13 000 logements alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire dans ce secteur ;
- 43 GW de puissance totale ;
- Début des travaux : mai 2024 ;
- Montant estimé du projet : 17 M€ TTC.





ÎLOT ALLONNEAU

La transformation de Monplaisir se poursuit !

Avec la déconstruction de l'îlot Allonneau, le quartier de Monplaisir franchit une nouvelle étape majeure de son renouvellement urbain. Après la démolition de la barre de l'Europe, du porche Lyautey, des tours Gallieni ou encore de l'ancien centre commercial de la place de l'Europe, c'est au tour de cet ensemble emblématique des années 1960 de laisser place au quartier de demain.

Une transformation menée avec les habitants

Avant le lancement des travaux, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des habitants. Les 131 familles concernées ont bénéficié d'un suivi individualisé afin de construire un parcours de relogement adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Encadrée par une charte signée avec les associations de locataires, cette démarche s'est étalée sur près de trois années. Elle a permis de reloger l'ensemble des ménages grâce à un dialogue constant entre le bailleur, les habitants et les partenaires du projet.

Préserver la mémoire du quartier et construire durablement

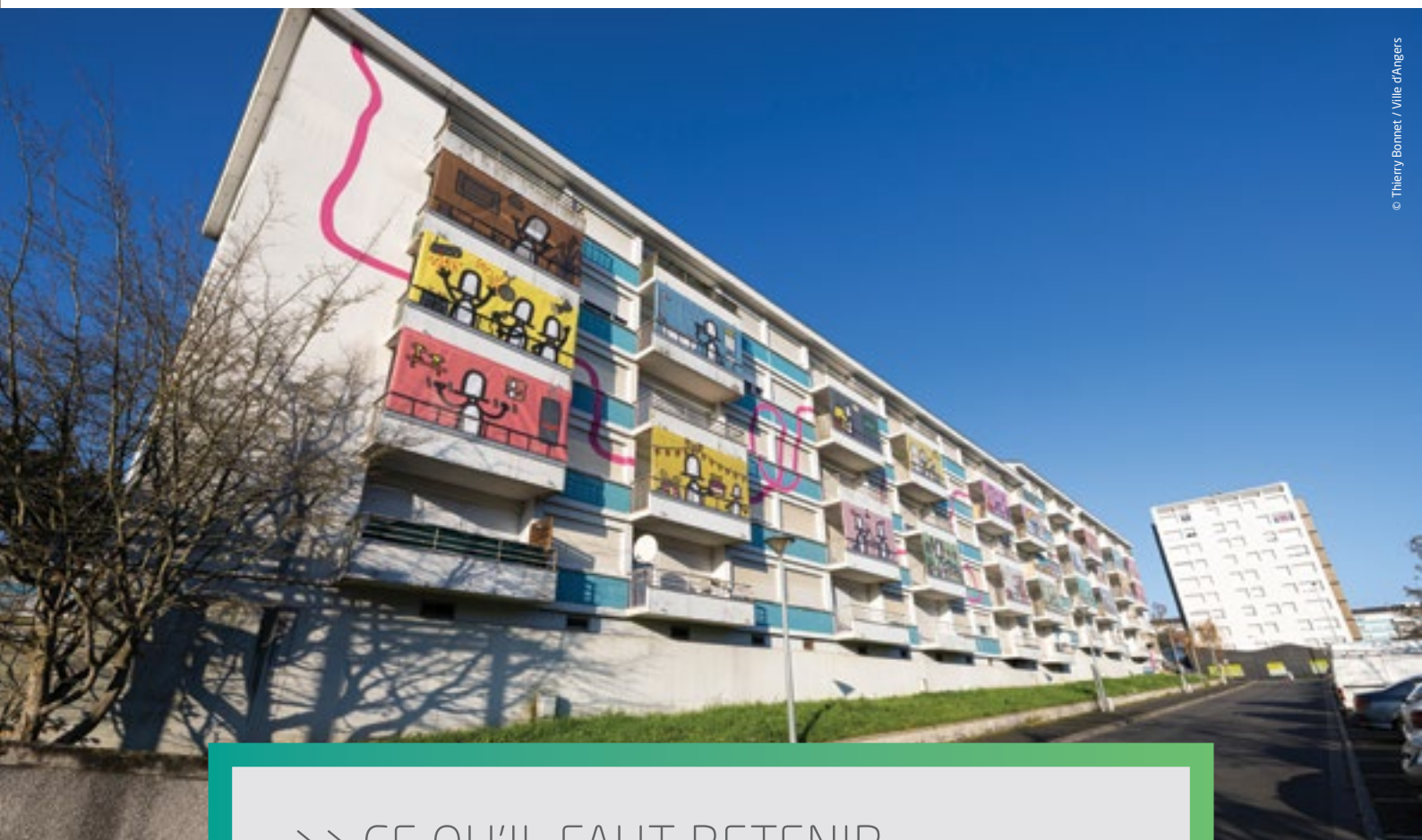
Avant la démolition, l'îlot Allonneau a fait l'objet d'une démarche originale de valorisation de son histoire. Le street-artiste angevin Botero Pop a investi les façades en réalisant une série d'œuvres monumentales représentant des scènes de vie du quotidien. Installées sur des bâches réutilisables, ces créations ont accompagné les derniers mois du bâtiment tout en offrant un hommage artistique à celles et ceux qui y ont vécu.

Le chantier s'inscrit également dans une logique d'économie circulaire. Les opérations de curage et de désamiantage ont permis de démonter, trier et valoriser un grand nombre de matériaux. Menuiseries, sanitaires, bois de charpente, ardoises, pavés ou encore dalles sont réemployés lorsque cela est possible ou orientés vers des filières de recyclage, limitant ainsi la production de déchets et l'empreinte environnementale de l'opération.

Préparer le Monplaisir de demain

La déconstruction désormais finalisée, le terrain sera remblayé et préparé dès la rentrée de septembre, afin d'accueillir de nouveaux aménagements. Des espaces paysagers viendront renforcer la qualité du cadre de vie, tandis qu'une nouvelle offre de logements sera progressivement développée, notamment en accession sociale à la propriété portée par Angers Loire Habitat. Cette diversification de l'habitat contribuera à renforcer la mixité résidentielle du quartier.

Cette opération s'inscrit dans une transformation d'ensemble engagée depuis plusieurs années à Monplaisir. La création de la nouvelle place de l'Europe, le réaménagement du parc Hébert de la Rousselière, l'arrivée du tramway, l'aménagement du jardin Georgette-Boulestreau, l'extension du gymnase, la construction de la bibliothèque-ludothèque ou encore la rénovation des écoles témoignent d'une ambition forte : offrir aux habitants un quartier plus agréable et pleinement intégré à la ville.



© Thierry Bonnet / Ville d'Angers

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Déconstruction de 142 logements ;
- 131 familles ayant bénéficié d'un suivi individualisé pour leur relogement ;
- Déconstruction des résidences Allonneau en juin 2026 ;
- Opération de remblayage en septembre 2026 ;
- Un projet de création de nouveaux espaces paysagers et d'une nouvelle offre de logements.



THOMSON - GASTON BIRGÉ

Un nouveau quartier dans la ville

Thomson fait partie de l'histoire d'Angers. Pendant des décennies, ce site a été un véritable poumon industriel du territoire, faisant vivre des milliers d'Angevins et d'Angévines et marquant durablement la mémoire collective. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre. L'ambition est désormais de construire, avec les habitants et les acteurs du territoire, l'avenir de cette friche de 13,5 hectares, au cœur d'un périmètre de réflexion de 30 hectares. Demain, ce site a vocation à accueillir un nouveau quartier mêlant logements, activités et espaces publics végétalisés.

Réinventer un site emblématique pour construire la ville de demain

Longtemps marqué par son passé industriel, l'ancien site Thomson s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Au cœur du secteur Gaston Birgé, cette friche de 13,6 hectares, intégrée à un périmètre d'étude de 30 hectares, constitue l'un des plus importants projets de renouvellement urbain d'Angers.

Portée par Angers Loire Métropole et son aménageur ALTER Public, cette opération illustre la reconstruction de la ville sur elle-même. En redonnant vie à ce site stratégique, la collectivité fait le choix du foncier déjà présent plutôt que de l'étalement urbain, conciliant développement, qualité de vie et transition écologique.

L'acquisition de l'emprise Thomson par ALTER en septembre 2023, après la mise en place d'une convention d'action foncière en 2022 et d'un mandat d'études préalables, marque une étape déterminante dans la concrétisation de ce projet d'envergure.

Un futur quartier vivant, mixte et durable

L'ambition est claire : créer un nouveau quartier de ville, ouvert sur son environnement, où se côtoieront logements, activités économiques, services et équipements.

Pensé en continuité des opérations de renouvellement urbain engagées à Saint-Serge Faubourg Actif et aux Fours à Chaux, le futur quartier contribuera à renforcer l'attractivité de ce secteur tout en répondant aux défis de la ville durable.

Les premières études laissent entrevoir un potentiel d'environ 1 400 logements, accompagnés d'activités et d'équipements, dans un cadre où les mobilités douces, les espaces paysagers et les lieux de rencontre occuperont une place centrale.

Le projet s'appuiera également sur l'identité du site en préservant plusieurs marqueurs de son histoire industrielle, afin d'inscrire cette transformation dans la mémoire collective.



Une reconversion exemplaire sur le plan environnemental

Transformer une ancienne friche industrielle suppose d'abord de préparer le terrain. Depuis l'acquisition du site, de nombreuses études techniques ont permis de dresser une cartographie précise des pollutions présentes.

Celles-ci concernent principalement un secteur identifié où sont présents des composés organo-halogénés volatils (COHV) dans les sols, les eaux souterraines et les gaz du sol, ainsi que des hydrocarbures lourds localisés en profondeur, notamment au niveau de l'ancienne chaufferie. Les investigations confirment par ailleurs l'absence d'impact des eaux souterraines à l'extérieur du site.

Ces diagnostics constituent le socle du futur programme de dépollution, indispensable pour permettre la réalisation d'un quartier sûr, durable et respectueux de son environnement.

Au-delà de cette étape, l'aménagement intégrera pleinement les exigences environnementales actuelles : désimperméabilisation des sols, renaturation, plantation de nombreux arbres, création d'îlots de fraîcheur, développement de la biodiversité, gestion responsable des ressources et place renforcée des mobilités actives.

Le futur quartier a vocation à devenir une référence métropolitaine en matière de renouvellement urbain et de sobriété foncière, illustrant concrètement les ambitions du territoire en matière de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Une concertation pour construire le projet avec les habitants

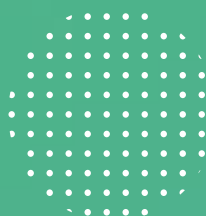
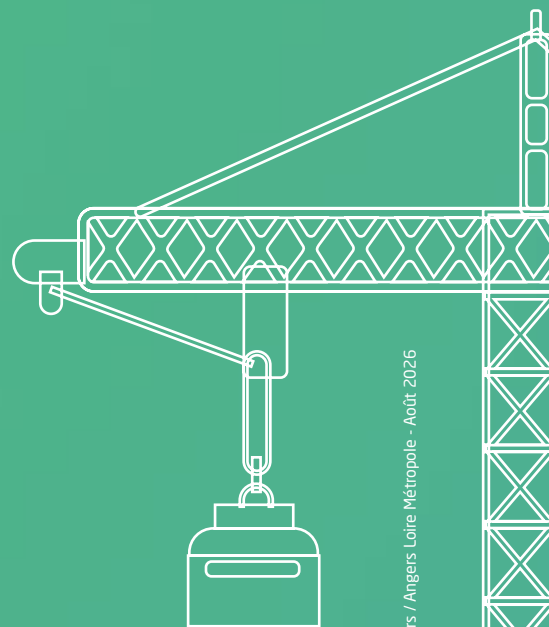
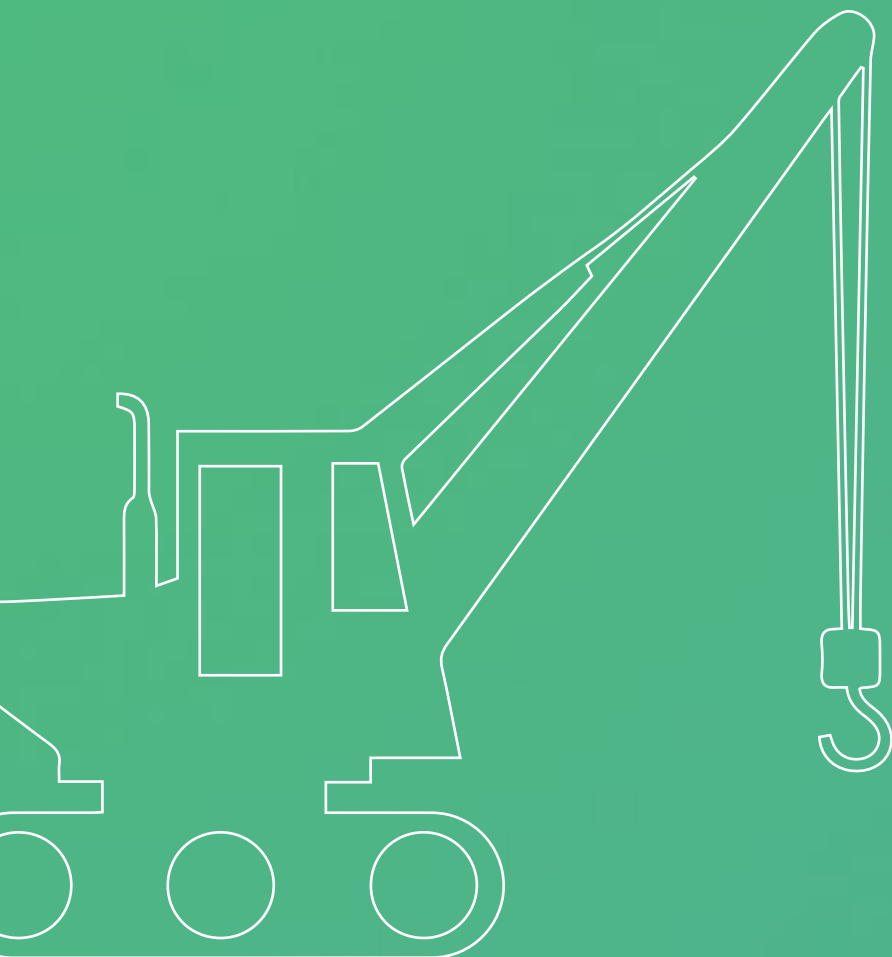
Une large concertation sera engagée à l'automne 2026 afin d'élaborer le plan guide du secteur Gaston Birgé.

Habitants, riverains, commerçants, artisans, associations, propriétaires, conseils de quartier et partenaires institutionnels seront invités à participer à cette démarche collective. Leurs contributions permettront d'enrichir les orientations du projet et de dessiner ensemble le visage de ce futur quartier, appelé à devenir l'une des nouvelles portes d'entrée d'Angers.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Une friche de 13,6 hectares, intégrée à un périmètre d'étude de 30 hectares ;
- Une grande concertation lancée à l'automne 2026.





CONTACTS PRESSE
Service Relations Presse
Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 47 21
relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>



© Ville d'Angers / Service des relations presse - A4 ÉDITIONS / Imprimerie Ville d'Angers / Angers Loire Métropole - Août 2026

